

BARREAU DE PARIS

Solidarité

Fonds de dotation

ACTION PRO BONO DES AVOCATS CONTRE L'EXCLUSION



BUS BARREAU DE PARIS SOLIDARITÉ
MÉDECINS DU MONDE
FONDATION DE L'ARMÉE DU SALUT
L'ŒUVRE FALRET

MAIRIE DE PARIS



DROITS
D'URGENCE

BILAN ANNUEL

2017

BARREAU DE PARIS SOLIDARITÉ

BILAN ANNUEL 2017

SOMMAIRE

INTRODUCTION	P.3
BUS DE LA SOLIDARITÉ	P.4
BILAN GLOBAL.....	P.4
ÉVOLUTION 2003/2017	P.4
HAUSSE GÉNÉRALE DE FRÉQUENTATION.....	P.4
ÉVOLUTION MENSUELLE 2017	P.4
ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE 2017	P.5
PROVENANCE DES JUSTICIABLES	P.5
USAGERS FRANCILIENS	P.5
VECTEURS D'ORIENTATION	P.5
DEMANDES PRINCIPALES	P.6
DÉTAIL DES DEMANDES PAR DISCIPLINE	P.6
CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES USAGERS.....	P.7
BILANS TERRITORIAUX	P.8
RÉPARTITION PAR LIEUX D'INTERVENTION.....	P.8
RÉPARTITION LOCALE TRIMESTRIELLE.....	P.8
PROVENANCE LOCALE DES USAGERS	P.9
VECTEURS LOCAUX D'ORIENTATION	P.9
DEMANDES PRINCIPALES PAR ARRONDISSEMENTS	P.10
ASSOCIATIONS CARITATIVES ET HUMANITAIRES	P.11
MÉDECINS DU MONDE	P.11
ARMÉE DU SALUT	P.11
ŒUVRE FALRET	P.12
ANNEXES	P.13

INTRODUCTION

L'opération « **Barreau de Paris Solidarité** » a été initiée en 2003 par le Bâtonnier Paul Albert Iweins. Cette opération a pour objectif d'apporter aux personnes démunies présentes sur le territoire parisien des consultations juridiques gratuites à bord du "Bus de la Solidarité", dans les structures d'accueil et d'action sociale ainsi qu'au sein d'associations caritatives et humanitaires. Cette action est faite en partenariat avec la ville de Paris et l'association Droits d'Urgence pour une partie des permanences.

Le présent rapport dresse le bilan des permanences de consultations gratuites en partenariat avec l'association Droits d'Urgence se déroulant dans ce Bus, ainsi que dans 3 associations que sont l'Armée du Salut, l'œuvre Falret et Médecins du Monde mission France

En 2011, l'Ordre des avocats de Paris et la CARPA de Paris ont créé un fonds de dotation, dénommé Fonds de dotation Barreau de Paris Solidarité qui porte désormais ces actions bénévoles.

Ce **Fonds** a pour objectif de renforcer et de mieux structurer les actions préexistantes, d'inciter les membres du barreau de Paris et les structures d'exercice quelles que soient leur importance, à participer au soutien financier, juridique ou logistique d'opérations sociales et humanitaires de solidarité *pro bono* et d'en assurer la promotion.

En 2017, il convient de constater une forte affluence des usagers et une grande diversité du public touché; le Bus ne touche plus seulement les plus démunis mais aussi une classe moyenne qui se paupérise.

En réponse à l'augmentation du nombre d'usagers, on constate la fidélisation d'un nombre croissant d'avocats bénévoles confirmant, une fois de plus, le bien fondé de cette action.

En 2017, il y a eu le même nombre de consultations qu'en 2016. Pour la première fois depuis plusieurs années il n'y a pas d'augmentation du nombre d'usagers. Cela s'explique aussi par le fait qu'il y a eu 5 permanences en moins que l'année précédente.

Il faut cependant relever qu'il y a une augmentation des consultations et de la fréquentation à la permanence de Médecins du Monde.



Le **Bus de la Solidarité** stationne chaque semaine dans plusieurs quartiers inscrits en périmètre « Politique de la Ville » faisant aujourd'hui l'objet d'un Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS).

Le Bus de la Solidarité intervient aujourd'hui dans cinq quartiers recensés par la Mairie de Paris comme étant des secteurs de précarité :

- Le lundi de 17h à 20h, à la **Porte de Choisy** 13e arrondissement ;
- Le mardi de 17h à 20h, à la **Porte de Clignancourt** 18e arrondissement ;
- Le mercredi de 17h à 20h, à la **Porte de Vanves** 14e arrondissement ;
- Le jeudi de 17h à 20h, à la **Porte de Clichy** 17e arrondissement ;
- Le samedi de 10h à 13h, à la **Porte de Montreuil** 20e arrondissement ;

Parallèlement, les **permanences juridiques associatives** viennent compléter l'offre de soutien social et/ou médical des associations aux personnes en situation de précarité ; trois permanences sont aujourd'hui gérées en partenariat avec Droits d'Urgence :

- **Médecins du Monde** – Mission France : le lundi de 14h à 16h, Paris 12^e ;
- **Armée du Salut** – Centre maternel des Lilas : le premier jeudi du mois, de 17h à 19h, Paris 19^e ;
- **L'œuvre Falret** – CHRS Falret : le premier samedi du mois, de 10h à 13h, Paris 15^e ;

En 2017, ce dispositif a permis la tenue de **5634 consultations** (5425 dans le cadre du Bus et 209 lors des permanences associatives) de bénéficier de conseils juridiques gratuits, délivrés dans le cadre de **300 permanences** (245 permanences dans le bus et 55 permanences associatives). Depuis 2003, le Bus de la Solidarité aura à lui seul déjà accueilli plus de **55000 justiciables** à son bord.

CHIFFRES ANNUELS BUS 2017

245 permanences / 5425 justiciables reçus
 712 affectations d'avocats bénévoles du Barreau de Paris
 1 responsable de la coordination « Barreau de Paris Solidarité »
 1 juriste coordinatrice du partenariat Barreau de Paris Solidarité/Droits d'Urgence
 3 stagiaires de l'association Droits d'Urgence / 12 bénévoles de l'association Droits d'Urgence
 8 bénévoles New York bar 50 heures pro Bono

BILAN GLOBAL

ÉVOLUTION 2003/2017

La fréquentation du Bus de la Solidarité demeure élevée. Le seuil des 5000 consultations annuelles a même été largement franchi, les avocats bénévoles ayant reçu plus de 22,1 justiciables en moyenne lors de chaque permanence.

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nb de perm	82	182	205	200	201	201	203	230	250	248	245	245	239	250	245
Nb d'usagers	1571	2874	3289	2802	2928	3303	3498	3664	3864	4551	4534	4812	4838	5425	5425
fréquentation*	19,2	15,8	16,0	14,0	14,6	16,4	17,2	15,9	15,5	18,4	18,5	19,6	20,2	21,7	22,1

* nombre moyen d'usagers reçus par permanence

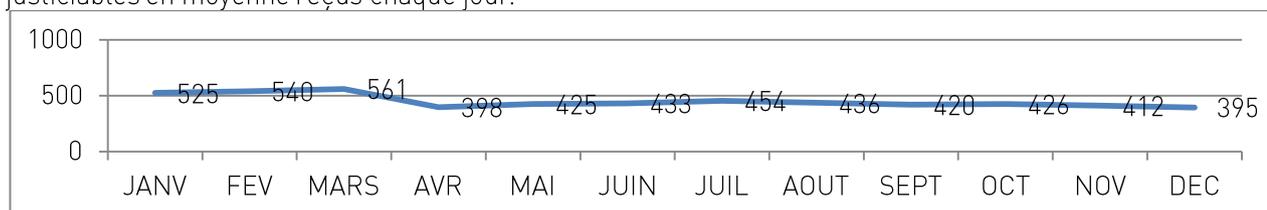
HAUSSE GÉNÉRALE DE FRÉQUENTATION

C'est à la Porte de Montreuil, le samedi matin, qu'on observe la plus forte hausse de fréquentation en un an.

	Lundi Paris 13 ^e	Mardi Paris 18 ^e	Mercredi Paris 14 ^e	Jeudi Paris 17 ^e	Samedi Paris 20 ^e	TOTAUX
Fréquentation 2013	962	961	677	1002	932	4534
Fréquentation 2014	985	1050	821	944	1012	4812
Fréquentation 2015	1089	983	862	909	995	4838
Fréquentation 2016	1236	1182	940	920	1147	5425
Fréquentation 2017	1168	1150	967	938	1202	5425

ÉVOLUTION MENSUELLE 2017

Chaque mois, le Bus de la Solidarité a reçu en moyenne 450 justiciables à son bord. C'est au mois de mars que le nombre d'usagers a été le plus élevé : 561. Toutefois la fréquentation a été la plus forte au mois de février: 27 justiciables en moyenne reçus chaque jour.



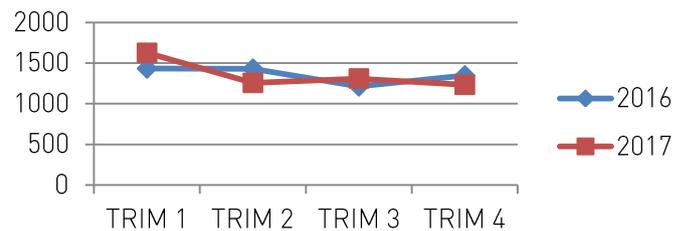
	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEPT	OCT	NOV	DEC
Nb de permanences	22	20	22	19	20	19	22	22	21	18	20	20
Nb d'usagers	525	540	561	398	425	433	454	436	420	426	412	395
Indice de fréquentation	23,9	27	25,5	20,9	21,25	22,7	20,6	19,8	20	23,7	20,6	19,8

Témoignage d'un usager : « Je trouve le Bus agréable, l'enregistrement est rapide et efficace. Il y a une bonne organisation. Les avocats sont présents et vous aident à mieux comprendre ce qu'il faut faire. Il manque peut-être des places pour s'asseoir et attendre dans le Bus. Vu qu'il y a beaucoup de personnes, les gens sont obligés d'attendre debout dehors. »

Monsieur S/ Mercredi, Porte de Vanves

Les chiffres varient peu d'un trimestre à l'autre. On observe une baisse d'usagers reçus au 4^e trimestre. Il ya eu une diminution de l'affluence au Bus en fin d'année en 2017 et moins d'avocats disponibles.

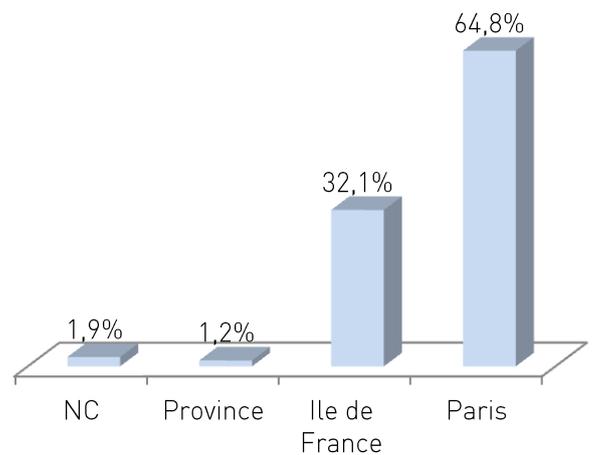
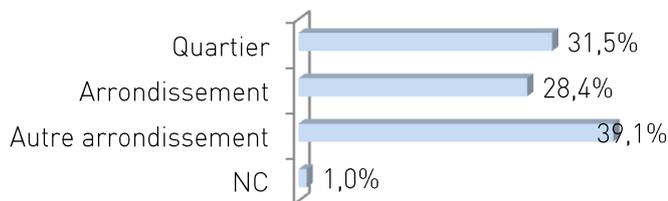
	TRIM1	TRIM2	TRIM3	TRIM4
Nb de permanences	64	58	65	58
Nb d'usagers	1626	1256	1310	1233
Nb de bénévoles	189	168	194	175
Indice de fréquentation	25,4	21,7	20,1	21,2
Indice de consultations	8,6	7,5	6,8	7



PROVENANCE DES JUSTICIABLES

Les **usagers parisiens** sont, de façon stable, toujours les plus nombreux à fréquenter le dispositif. (64,8%)

De plus, ce sont les justiciables résidant à proximité des lieux d'intervention (quartier+arrondissement) qui sont majoritaires (59,9%), conformément aux objectifs initiaux du dispositif.

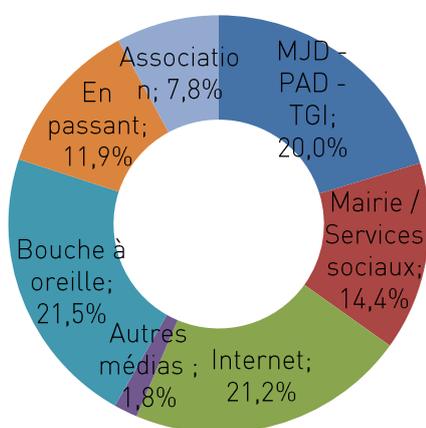


USAGERS FRANCILIENS 2005/2017

La proportion d'usagers franciliens (hors Paris) est toujours en hausse, la barre des 30% a été dépassée.

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Paris	83,2%	82,7%	82,7%	79,8%	75,4%	79,4%	77,8%	75,9%	81,5%	71,5%	74,2%	66,9%	64,8%
Ile-de-France	16,8%	17,3%	17,0%	19,4%	23,7%	20,1%	21,6%	23,5%	18,8%	27,4%	23,9%	29,5%	32,1%
Province			0,3%	0,8%	0,9%	0,5%	0,6%	0,6%	0,4%	0,8%	0,9%	1,2%	1,2%

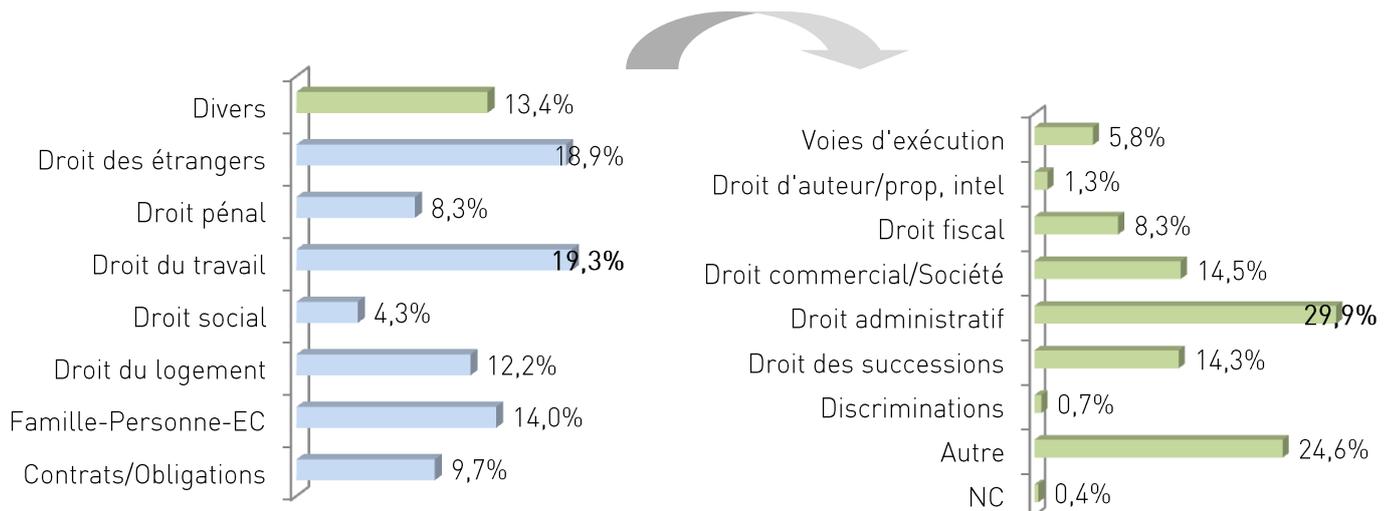
VECTEURS D'ORIENTATION



	TRIM1	TRIM2	TRIM3	TRIM4
MJD - PAD - TGI	19,3%	17,4%	23,6%	19,5%
Mairie / Services sociaux	14,8%	15,3%	13,9%	13,5%
Internet	22,4%	22,4%	18,5%	21,6%
Autres médias	1,6%	2,4%	1,9%	1,4%
Bouche à oreille	22,8%	21,6%	19,1%	22,6%
En passant	11,6%	12,9%	11,6%	11,8%
Association	6,4%	6,6%	11%	7,3%
Autres	0,1%	0,5%	0%	0,4%

Le premier vecteur en 2017 est l'orientation par le *bouche à oreille* 21,5%. En 2^e position l'orientation par *internet* 21,2% c'est le reflex de la génération « connectée ». L'orientation par les *MJD-PAD-TGI* à 20% connaît une augmentation parce qu'il y a une véritable synergie entre les différentes structures d'accès au droit. Les *mairies et services sociaux* se retrouvent en 4^e position avec 14,4% de l'orientation.

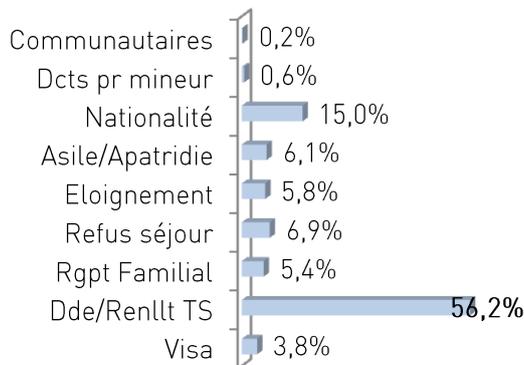
LES DEMANDES PRINCIPALES EN 2017



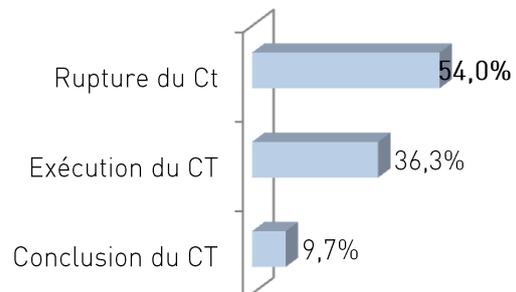
Si les questions en **droit du travail** sont incontournables, et constituent globalement la demande la plus importante en 2017, les problématiques en **droit des étrangers** représentent la deuxième préoccupation principale des usagers rencontrés au Bus de la Solidarité et en 3^e position, nous avons les consultations en droit de la famille-Personne et Etat Civil. Le deuxième graphique représente les différentes matières contenues dans les divers (13,4%).

DÉTAIL DES DEMANDES PAR DISCIPLINE

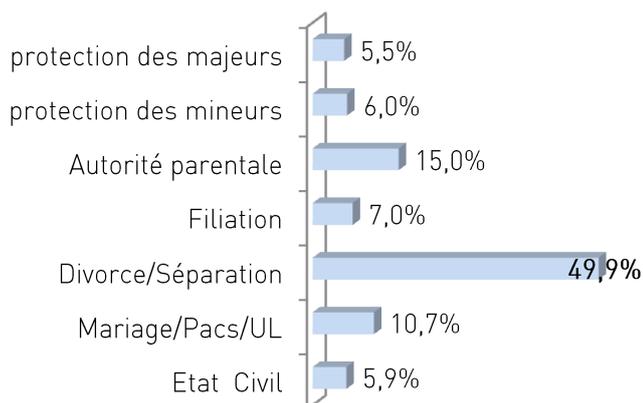
DROIT DES ÉTRANGERS



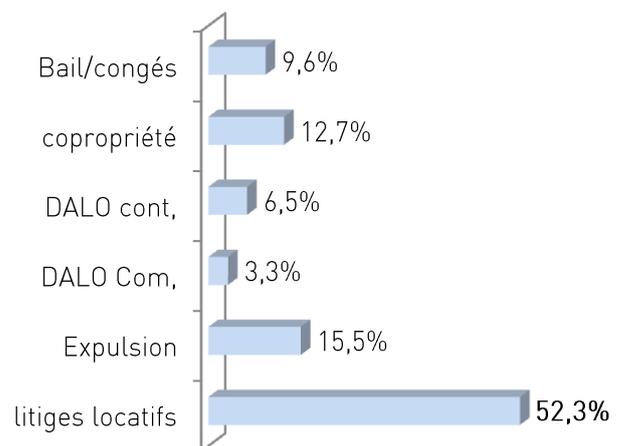
DROIT DU TRAVAIL



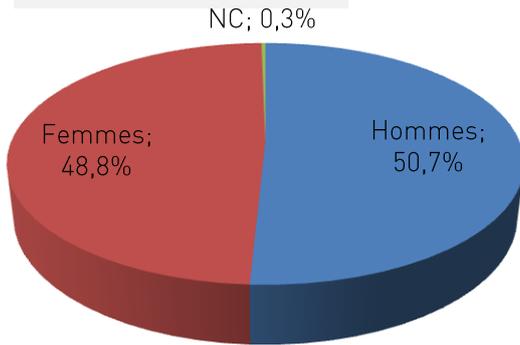
DROIT DE LA FAMILLE



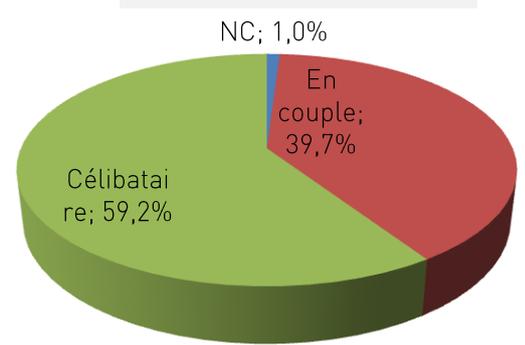
DROIT DU LOGEMENT



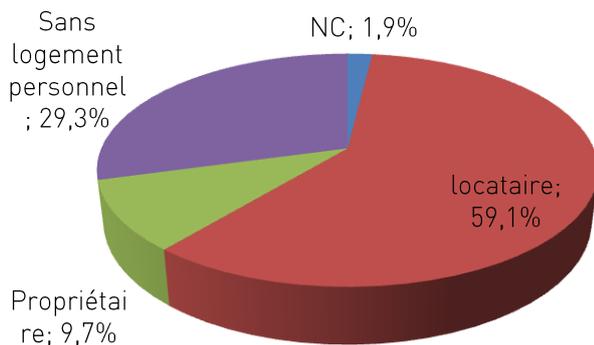
SEXE



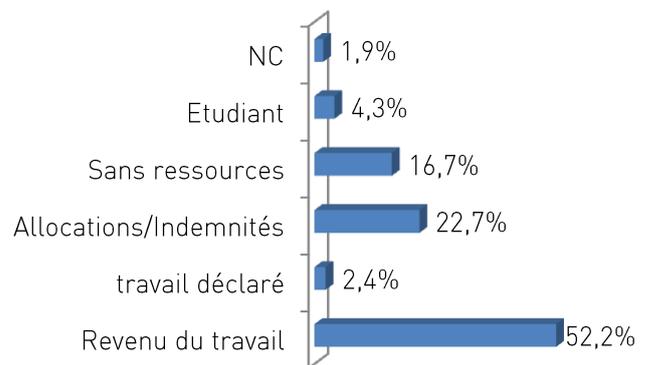
SITUATION FAMILIALE



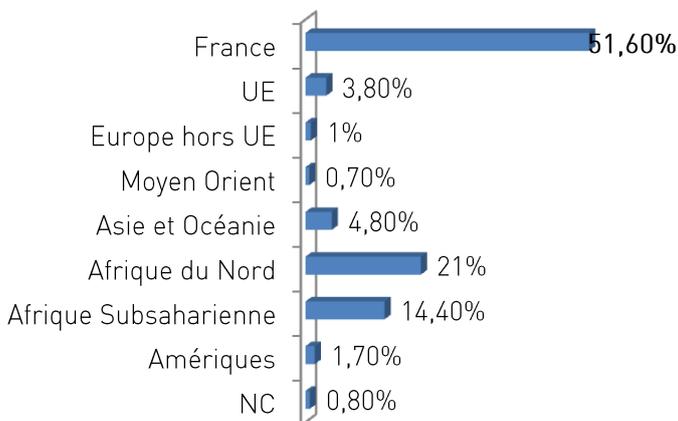
LOGEMENT



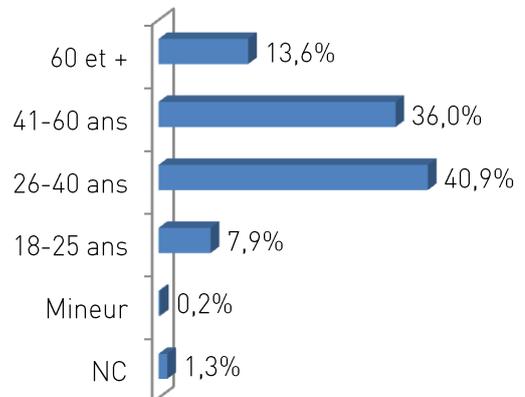
RESSOURCES



NATIONALITÉ



AGE



Depuis la création de ce dispositif, il y a eu une forte mutation du public reçu. Le plus grand changement à signaler se trouve au niveau de la diversification des questions faisant l'objet des consultations. En effet, la première année de fonctionnement de ce bus en 2003, le droit des étrangers représentait le principal motif de consultations avec 35% des cas, aujourd'hui il est à 18,9%. Le droit du travail en 2003 ne représentait pas même un dixième des motifs de consultations et en 2017 c'est la thématique principale à 19,3%.

Témoignage d'un usager :

« J'étais venu fin 2017 pour un litige locatif, j'ai rencontré un avocat à la porte de Montreuil pour lui demander de me conseiller les démarches à engager. J'ai été bien renseigné sur les procédures envisageables et les démarches amiables possibles. Aujourd'hui je reviens pour une consultation dans un autre domaine ».
Madame M /Bus du samedi, Porte de Montreuil

RÉPARTITION PAR LIEUX D'INTERVENTION

La majorité des consultations de l'année 2017 se concentrent samedis matin, les lundis et mardis soirs (Paris 20^e, Paris 13^e et Paris 18^e).

Si dans l'ensemble c'est dans le 20^e qu'il y a eu le plus d'usagers reçus le samedi, on constate cependant que le nombre de personnes reçues par permanence (indice de fréquentation) et le nombre de personnes reçues par avocat (indice de consultation) est plus élevé à la permanence du lundi dans le 13^e. A la Porte de Choisy, les avocats bénévoles ont reçu individuellement plus de 9 personnes en moyenne lors de chaque intervention.

Les chiffres qui figurent dans le rapport ne représentent pas forcément l'affluence, ils représentent juste le nombre de personnes qui passent en consultation lors d'une permanence du Bus. L'affluence est beaucoup plus forte que les chiffres que vous lisez dans ce rapport, il y a tous ceux qui ne sont pas enregistrés, ceux qui ne sont pas reçus par manque de temps et ceux qui sont réorientés ou reçoivent l'information à l'accueil.

	LUN	MAR	MER	JEU	SAM
Nb de permanences	45	49	50	50	51
Nb de bénévoles	129	144	140	153	146
Nb d'usagers	1168	1150	967	938	1202
Indice de fréquentation	26	23,4	19,3	18,8	23,6
Indice de consultations	9	8	7	6,1	8,2

Témoignage d'un usager :

« je suis très contente de venir pour une consultation gratuite avec un avocat. Cela nous rend service à tous. L'avantage c'est aussi que le Car stationne près de chez moi, je préfère aller dans le Bus que dans une autre permanence. Merci beaucoup pour cette aide. »
Madame T/Porte de Vanves

RÉPARTITION LOCALE TRIMESTRIELLE

	TRIM1	TRIM2	TRIM3	TRIM4
LUN	370	201	320	277
MAR	341	277	282	250
MER	304	231	223	209
JEU	281	217	198	242
SAM	330	330	287	255

La fréquentation par arrondissement est variable dans le temps : les justiciables se sont davantage déplacés le lundi soir au premier, troisième et quatrième trimestre, le samedi matin au 2^e trimestre.

Témoignage d'usager :

« je vous remercie parce que les deux fois que je suis venu vous m'avez bien orienté. Même quand ce n'est pas la solution que nous attendions, le fait d'être écouté nous aide psychologiquement. »
Madame C/Porte de Montmartre

VECTEURS LOCAUX D'ORIENTATION

Lundi soir, Porte de Choisy (Paris 13^e) : Le lundi les usagers ont majoritairement découvert le dispositif par des recherches personnelles sur internet (26,5%). Le bouche à oreille a été le second vecteur d'orientation (22,3%).

Mardi soir, Porte de Clignancourt (Paris 18^e) : le bouche à oreille est le principal vecteur d'orientation dans le 18^e à (24,6%) et en seconde position, c'est l'orientation par internet à (20,6%).

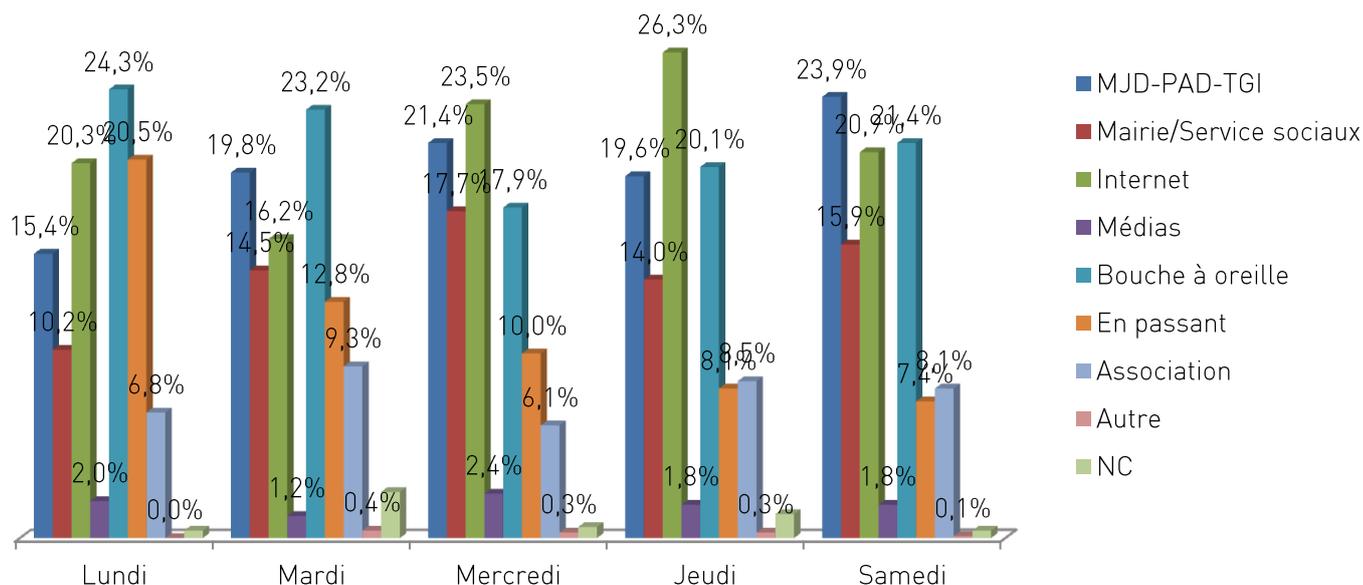
Mercredi soir, Porte de Vanves (Paris 14^e) : C'est la principale orientation par le biais d'internet, près de (29%) des usagers reçus. A la 2^e place nous avons l'orientation par les MJD/PAD (18,6%).

Jeudi soir, Porte de Clichy (Paris 17^e) : Internet est le principal vecteur d'orientation (27%). Le Bouche à oreille qui était jusque là le principal vecteur d'orientation dans le 17^e passe à la seconde place (22,6%).

Samedi matin, Porte de Montreuil (Paris 20^e) : Internet est le principal vecteur d'orientation (23,2%), suivi de près par l'orientation par le Bouche à oreille (23%). Notons que c'est le samedi qu'il y a la plus forte orientation par les Maisons de justice et du droit, les points d'accès au droit et le tribunal (21,6%)

Témoignage d'un usager : « je pense que c'est une bonne initiative. Les permanences du Bus aident les gens mettre de l'ordre dans leur situation. Pour moi personnellement j'ai compris que dans mon affaire je pouvais utiliser des attestations de témoins et cela m'a aidé. »

Monsieur P / Porte de Clichy

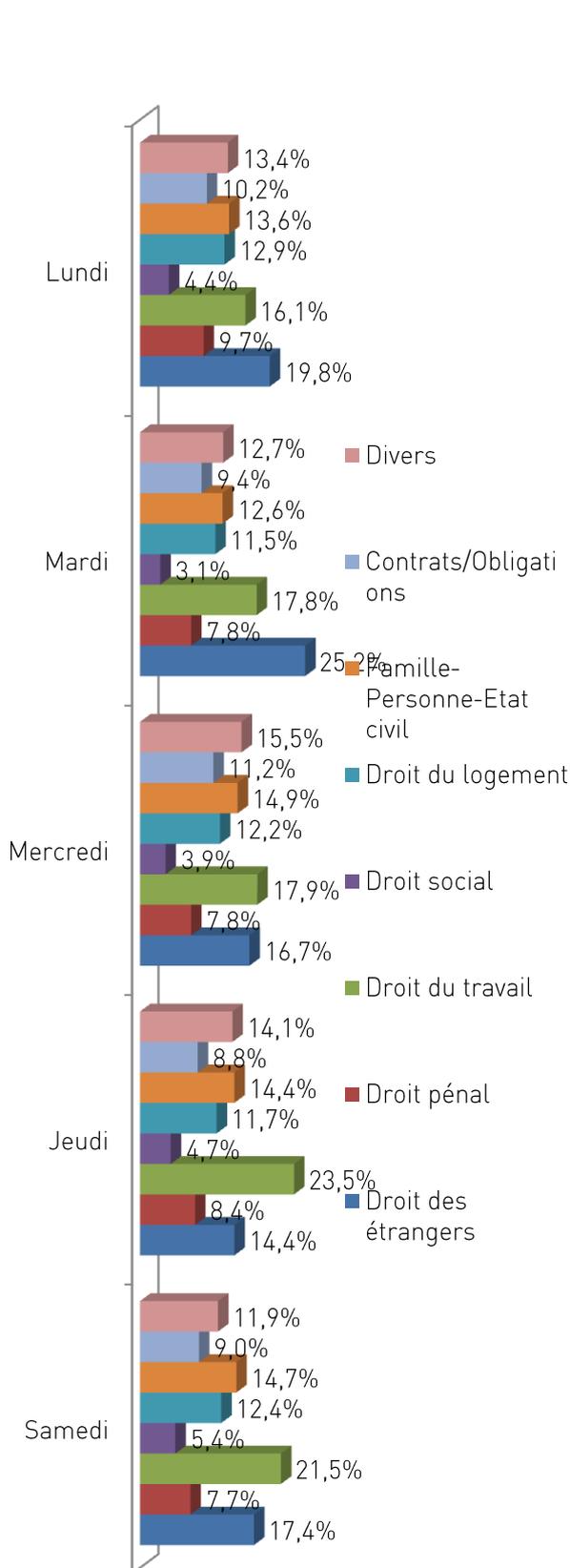


	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Samedi
MJD-PAD-TGI	15,4%	19,8%	21,4%	19,6%	23,9%
Mairie/Service sociaux	10,2%	14,5%	17,7%	14%	15,9%
Internet	20,3%	16,2%	23,5%	26,3%	20,9%
Médias	2,0%	1,2%	2,4%	1,8%	1,8%
Bouche à oreille	24,3%	23,2%	17,9%	20,1%	21,4%
En passant	20,5%	12,8%	10%	8,1%	7,4%
Association	6,8%	9,3%	6,1%	8,5%	8,1%
Autre	0%	0,4%	0,3%	0,3%	0,1%
NC	0,4%	2,5%	0,6%	1,3%	0,4%

Témoignage d'un usager : « C'est la 2^e fois que je viens, je suis venu pour un problème de visa et j'ai eu la réponse à ma question. J'apprécie beaucoup l'idée de permanence dans le Bus. En plus l'accueil est très chaleureux et les avocats sont très professionnels. Mes impressions sont donc très bonnes. Il faut avoir de la patience parce que le temps d'attente est quand même long puisque nous sommes nombreux. »

Monsieur VM/Porte de Choisy

DEMANDES PRINCIPALES PAR ARRONDISSEMENTS



Lundi soir – Porte de Choisy :

Il y a une réelle avance du droit des *étrangers* (19,8%), le droit du *travail* est en baisse à (16,1%). Le droit de la *famille* (13,6%) reste quasiment stationnaire ainsi que le droit du *logement* (12,9%). C'est la permanence avec le plus de consultations en droit *pénal*.

Mardi soir – Porte de Clignancourt :

Le droit des *étrangers* (25,2%) domine. Cela est justifié par le fait que c'est la permanence ou il y a eu le plus d'avocat qui faisait cette matière et non pas parce qu'il y a plus d'utilisateurs venant pour cette thématique. Ensuite le droit du *travail* (17,8%) en baisse. Le droit de la *famille* est en 3^e position (12,6%). C'est le plus faible taux de consultation en droit du *logement* de la semaine.

Mercredi soir – Porte de Vanves :

Le droit du *travail* est en baisse mais garde une avance sur les autres disciplines (17,9%). Le droit des *étrangers* est en 2^e position (16,7%). C'est la permanence avec le plus fort taux de consultation de la semaine en droit de la *famille* (14,9%). La permanence de la Porte de Vanves est celle qui a une progression constante sur le nombre d'utilisateurs depuis 5 ans jusqu'à atteindre 967 consultations en 2017. Il arrive même que certains mercredi on ne puisse pas recevoir tous ceux qui viennent.

Jeudi soir – Porte de Clichy :

Le droit du *travail* est en tête et en hausse à (23,5%). Il y a une forte baisse de consultation en droit des *étrangers* (14,4%), cela s'explique par le fait qu'il y ait moins d'avocat faisant du droit des *étrangers* présents à cette permanence. C'est la permanence avec le moins de consultations en *contrats/obligations* (8,8%).

Samedi matin – Porte de Montreuil :

Le droit du *travail* est à la première place à (21,5%). Le droit des *étrangers* est en hausse à la seconde position (17,4%) et le droit de la *famille* à la troisième position (14,7%). C'est la permanence avec le plus faible taux de consultation en droit *pénal*. La permanence du samedi a une très forte affluence. La prédominance du droit du *travail* se justifie par le fait que plusieurs de ceux qui viennent en consultation sont justement des salariés qui travaillent en semaine.

ASSOCIATIONS CARITATIVES ET HUMANITAIRES



MÉDECINS DU MONDE MISSION FRANCE

Le Centre d'Accueil, d'Orientation et d'Accompagnement (CAOA) parisien de Médecins du Monde a ouvert ses portes en octobre 2016, suite à la fermeture du CASO Parmentier, dans l'objectif de lutter contre les inégalités de santé et de faciliter l'accès aux droits et aux soins des personnes en situation de précarité.

Le CAO est mis en œuvre via deux axes principaux : une action mobile et un centre d'accueil.

Le public reçu lors de la permanence juridique du lundi à la CAO est essentiellement constitué de primo arrivant. Ils viennent généralement pour l'évaluation des possibilités de régularisation. Il y a aussi eu beaucoup de consultation au sujet de l'asile.

Les autres thématiques soulevées lors des permanences sont le droit de la famille, le droit pénal, le droit du travail,... mais généralement en liens avec la problématique du droit des étrangers.

En 2017 :

- 43 permanences
- 173 personnes reçues
- 4 usagers par permanence

Thématiques :

- Droit des étrangers : 90,3%
- Droit pénal : 0,9%
- Droit social : 0,5%
- Droit du travail : 2,8%
- Famille-personne-Etat Civil : 2,8%
- Contrats/Obligations : 0,5%
- Divers : 2,3%



ARMÉE DU SALUT CENTRE MATERNEL DES LILAS

Le Centre Maternel des Lilas reçoit de jeunes mamans ou futures mamans isolées, faisant face à des situations de précarité et de difficulté familiale. Ce centre leur assure un hébergement stable (d'une durée moyenne de 24 mois) ainsi qu'un suivi social durable. Sa mission principale s'inscrit dans le cadre de la protection de l'enfance.

Avec les mères, un travail est fait sur le développement de leur autonomie par l'insertion sociale et professionnelle qui leur permettra d'assurer leurs responsabilités de parent.

Au centre maternel, les questions rencontrées sont essentiellement des questions en droit des étrangers et en droit de la famille. Il s'agit généralement de thématique de reconnaissance d'enfant, d'obligation alimentaire, d'autorité parentale, de demande de régularisation en tant que parent d'enfant français,....

En 2017 :

- 7 permanences
- 20 jeunes femmes reçues
- 2,8 femmes par permanence en moyenne

Thématiques :

- Droit des étrangers : 20,7%
- Droit pénal : 13,8%
- Famille-Personne-Etat Civil : 62,1 %
- Divers : 3,4%



L'ŒUVRE FALRET CHRS FALRET

Etablissement historique de l'Œuvre Falret, le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) Foyer Falret est un établissement d'hébergement et d'accompagnement non médicalisé, en partenariat avec le secteur médical.

Il accueille des femmes en souffrance psychique présentant des troubles de santé mentale ou psycho-sociales, et leur propose un temps de réadaptation avec un accompagnement socio-éducatif durant une période pouvant aller jusqu'à 3 ans.

Précurseur des politiques d'insertion et de lutte contre l'exclusion, l'Œuvre Falret est convaincue que les personnes touchées par la maladie mentale ont leur place au sein de notre société.

Cette permanence est celle qui est la plus généraliste, elle a des thématiques très variées. Les questions soulevées par les résidentes nous sont envoyées par mail deux jours avant ce qui est avantageux. C'est aussi une permanence avec très peu de désistement de la part des usagers.

En 2017 :

5 Permanences

16 femmes reçues

3,2 femmes à chaque permanence

Thématiques :

- Droit des étrangers : 13,6%
- Droit pénal : 31,8%
- Droit du travail : 4,5%
- Droit du logement : 4,5%
- Famille-personne-État Civil : 22,7%
- Contrats/Obligations : 9,1%
- Divers : 13,6%

ANNEXES